Greffe
du Tribunal de Commerce de
Angoulême
Palais de Justice
- BP 215 -
16007 ANGOULEME CEDEX
Tél. 0 891 01 11 11

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

Sàrl ABDX
Z A C Des Montagnes IV
16430 CHAMPNIERS

Dépôt effectué par :

Sté FIDAL
34 rue Ferdinand Buisson
Résidence Sylvestre
87000 LIMOGES

Numéro RCS : Angoulême B 385 198 569 <7662/1992B00153>

Pièces déposées le 16/06/2008	Numéro : 8001397
Rapport du Commissaire à la Transformation du 12/06/2008 transformation de SARL en SAS	

Le Greffier,

L'ORIGINAL DÉLIVRÉ PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST ÉTABLI SUR PAPIER TRAMÉ

Armelle LE PROVOST

Expert comptable diplômé

Commissaire aux comptes
Près la cour d'appel de Limoges

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SARL ABDX EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Décision de l'associé unique en date du
20/05/2008
SARL ABDX
Zone d'activité des Montagnes IV
16430 CHAMPNIERS

Ce rapport contient 2 pages

Les Grands Bois Est
VEYRINAS
87920 CONDAT/VIENNE
Tél. 06 07 98 31 01

armelle.leprovost@orange-fr
siren 502 774 912

Monsieur,

En exécution des missions qui nous ont été confiées en application des articles L224-3 et L 223-43 du Code de Commerce et par décision de l'associé unique en date du 20/05/2008, nous avons établi le présent rapport afin:

- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social ;

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à :

► Contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur nette comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.

► Analyser la situation afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de l'analyse sur la situation de la société est la suivante :

- Après une année 2007 difficile, l'activité 2008 est entrain de s'améliorer.

- La réorganisation du fonctionnement interne de la concession ainsi que la restructuration financière devraient permettre de rétablir la situation de la société.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation

Fait à CONDAT SUR VIENNE
le 12/06/2008,

LE PROVOST Armelle

Commissaire à la transformation